

13606

ARRÊTÉ LE

08 NOV. 2017

POLE INSTANCES PARITAIRES  
CARRIERES/CNRA

Département du Var Arrondissement de Toulon	<b>COMMUNE DE LA CRAU</b>
<b>ARRETE N° RH-2017-0455</b>	
<b>NATURE DE L'ARRETE : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T</b>	
<b>SERVICE EMETTEUR : Service des Ressources Humaines</b>	
<b>OBJET : ARRETE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE, Attaché Principal</b>	

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier des Attachés Territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, **fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,**

Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié **portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux,**

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du **2 octobre 2017,**

**Arrête**

**Article 1er :** Le tableau annuel d'avancement au grade d'Attaché Principal est fixé comme suit pour l'année **2017** :

Nom et prénom	Echelon	Promouvable à la date du :
1 – BOUISSON Marie-Line	9	01-11-2017
2 – BALDACCHINO Nathalie	9	01-11-2017

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté sera communiqué au Centre de Gestion du Var afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Toulon dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

La Crau, le 17 OCT 2017

Le Maire, Christian SIMON  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'Adjoint délégué  
Patricia ARNOULD